

Auto-organisation et révolution tunisienne (2) : le niveau local en 2011

vendredi 25 août 2017, par [BARON Alain](#) (Date de rédaction antérieure : 25 août 2017).

Version mise à jour le 31 août 2017

Sommaire

- [Sur les lieux de production](#)
- [L'auto-organisation territoria](#)
- [Annexe : Extraits de documents](#)

Sur les lieux de production

Hormis de rares exception, il existe pas à proprement parler en 2011 de processus d'auto-organisation sur les lieux de production. Le cas de Jemna évoqué à la fin de ce paragraphe reste tout à fait exceptionnel.

A condition de la débarrasser de ses éléments corrompus, rejoindre l'UGTT est en effet pour l'écrasante majorité des salarié-e-s le seul moyen adéquat pour s'organiser.

Plusieurs cas doivent être distingués :

Dans les secteurs antérieurement organisés par l'UGTT (essentiellement le secteur public)

La majorité des salarié-e-s y sont souvent déjà syndiqués, et c'est donc sous la direction de l'UGTT que se mènent les luttes de l'heure, à commencer par le « dégagement » de responsables corrompus.

"Dans des structures de l'enseignement et dans de nombreux endroits, il y a eu l'élection des personnes qui les dirigent — alors qu'avant ils étaient nommés d'en haut.

Dans les transports publics il y a eu une grande grève pour changer un PDG qui était un RCD. Mais ce n'est pas très généralisé". (Union syndicale Solidaires mars 2011)

Il en va de même en ce qui concerne :

- l'obtention de revendications trop longtemps insatisfaites et révisées à la hausse,
- la réintégration de salariés sanctionnés pour activités militantes,
- la « mise sous camisole » de responsables syndicaux corrompus, avant le renouvellement en bonne et due forme des structures de l'UGTT lors de congrès statutaires.

Dans le salariat permanent antérieurement très faiblement syndiqué (essentiellement le secteur privé)

Des dizaines de milliers de salariés demandent à rejoindre l'UGTT.

Dans certains cas, comme à Latelec-Benarous, des réseaux syndicaux existaient déjà sous la dictature. Mais ils étaient obligés de rester clandestins sous peine de licenciement immédiat des militant-e-s. Dans les centres d'appels avant 2011, un seul syndicat local avait réussi à obtenir sa légalisation.

Avec le départ de Ben Ali, le patronat n'est plus en mesure de persécuter les militant-e-s comme avant. Les syndicats locaux se multiplient, comme par exemple dans les centres d'appels. (Union syndicale Solidaires 2012, Europe Solidaires sans frontières)

Parmi le salariat précaire et les chômeurs

Ces secteurs ne font traditionnellement pas partie du champ de syndicalisation de l'UGTT. Seuls les diplômés chômeurs disposent, depuis 2006, d'une organisation permanente, même si celle-ci n'est pas légalement reconnue par les autorités. C'est autour de ses militant-e-s que s'agglutinent les jeunes chômeurs qui jouent un rôle déterminant dans la montée des luttes ayant mené au départ de Ben Ali, notamment dans les régions déshéritées de l'intérieur du pays.

Les autres chômeurs et précaires peinent à se structurer. Ils ne commenceront véritablement à le faire qu'à partir de 2015-2016 (voir le texte 6). Leur action converge toutefois souvent, avant même 2011, avec celle de l'UDC et de certaines structures syndicales ou associatives.

Dans le secteur agricole

« Il y eu pas mal de fermes agricoles qui ont été reprises par des ouvriers, qui ont chassé ceux à qui l'État de Ben Ali avait donné ces propriétés étatiques. Cela concerne 80 grandes fermes. A titre d'exemple, dans une de ces fermes il y a environ 500 personnes, si l'on compte les salariés et les membres de leurs familles. Là, il y a une forme de gestion collective de la ferme ». (Union syndicale Solidaires, mars 2011)

Mais seule l'expérience de la ferme STIL dans l'oasis de Jemna s'est maintenue jusqu'à ce jour. Les terres occupées n'y ont pas été partagées, mais gérées collectivement par la population qui s'est organisée en association. Une fois toutes les dépenses réglées, les bénéfices dégagés ont essentiellement servi à développer des infrastructures utiles à la population. Il s'agit là d'une lutte exceptionnelle en Tunisie.

(Tahar Etahri 2016, Alain Baron 2016, et nombreux documents sur ESSF rubrique Tunisie/économie)

L'auto-organisation territoriale locale

Pendant les 15 jours suivant la chute de Ben Ali, il y a eu une vraie implication de la population pour assurer la sécurité des quartiers. « Des citoyens s'organisent en comités de vigilance face aux bandes issues des milices RCD et de la police politique. Dans leur prolongement se créent des Conseils locaux de protection de la révolution dans presque dans chaque localité ». « La plupart d'entre eux possèdent des locaux, des banderoles, des sigles, voire des comptes sur facebook ».

- La participation des conseils locaux à la dissolution de structures administratives locales

Les conseils locaux jouent « un rôle important dans la dissolution des conseils municipaux et de différentes instances culturelles, sportives et autres ». (Houki Chaker 2011)

Le 14 janvier, le président de la municipalité de Sidi Bou Ali est viré par la population. Fin février, un autre est nommé par le gouvernement, il est également viré. Par la suite, un troisième est finalement accepté par le Conseil.

Dans des localités de l'intérieur comme Redeyef ou Menzel Bouzaïane, la présence de l'Etat se limite à partir de janvier 2011 pour l'essentiel à :

- une antenne pour l'établissement de documents administratifs,
- des établissements d'enseignement et de santé.

- Des conseils de protection de la révolution très hétérogènes

* A Thala, un Conseil de sauvegarde de la révolution composé de représentants des différents quartiers remplace l'ancienne municipalité. Il a pris en main l'administration locale et fait le lien avec l'État.

A Sidi Bou Ali, le Conseil local « *regroupe tout le monde sauf les RCD* ». Chaque comité est représenté par 2 membres dans un Conseil de ville sous l'autorité duquel fonctionne désormais l'administration locale.

* A l'inverse, à Menzel Bouzaïane, le comité de protection de la révolution est un cartel de 13 organisations : LGO, PCOT, Patriotes démocrates, nationalistes arabes nassériens ou baathistes, UDC, UGET, avocats, etc.

A El Mourouj, le comité local de protection de la révolution se compose de représentants de divers partis, de syndicalistes et de quelques indépendants. Au total une trentaine de personnes.

* Redeyef se situe entre les deux tendances précédentes : suite au renversement de la municipalité, plusieurs assemblées rassemblant des centaines d'habitant-e-s ont eu lieu et ont désigné au consensus un conseil provisoire de 9 personnes à partir d'une liste initiale de 20 noms, établie par l'Union locale UGTT.

Par la suite « *Nous n'avons pas organisé de nouvelles assemblées comme celle de fondation du comité* ». « *les membres se voient chaque jour, et le comité se réunit si nécessaire.* »

- La structuration interne des comités locaux

Redeyef : « *Quatre sous-groupes sont constitués : un pour l'information, un pour la politique, un pour le social et un pour la sécurité. Ils ont organisé la surveillance, la protection des lieux publics et ils étaient prêts à intervenir jusqu'à maintenant.* »

A Sidi Bou Ali, divers comités sont créés :

- *comité de la propagande et des médias*
- *comité de la communication avec l'Armée nationale*
- *comité de la protection des quartiers*
- *comité de la propreté de la ville,*
- *comité logistique*
- *comité de sensibilisation, d'orientation et de culture".*

- Des comités centrés sur la gestion quotidienne de la localité

Là où les institutions locales ont été balayées, « *cela a ensuite posé d'importants problèmes aux habitants dans la vie de tous les jours* ». Associant « *militants syndicaux associatifs, politiques, les Comités locaux de protection de la révolution travaillent aux tâches quotidiennes que ne peut plus remplir l'Etat : ramassage des ordures, protection de certains bâtiments publics, tels les écoles* ». (Union syndicale Solidaires mars 2011)

A Sidi Bou Ali, le comité local se fixe notamment les objectifs suivants :

- *Aider à reprendre la vie économique quotidienne et à assurer les nécessités de la vie quotidienne des citoyens,*
- *Assurer la réouverture des institutions civiles (banques, hôpitaux, municipalités, écoles, instituts,...)*
- *Assurer la propreté de la ville*

A Bab Jdid comme à Hammam Lif, les jeunes s'organisent pour le ramassage des poubelles.

A Thala, la police a disparu après le 14 janvier, et dans un premier temps, ce sont les jeunes

insurgés, ayant mis le feu au commissariat, qui ont maintenu l'ordre dans la ville.

En avril, la police n'était toujours pas revenue, mais la garde nationale (gendarmerie) a installé un poste à l'entrée de la ville, et les jeunes n'assurent plus eux-mêmes la sécurité.

A Hammam Lif, le commissariat est fermé, vidé de ses occupants et brûlé.

Hammam Lif et Bab Jdid : Les jeunes du quartier s'emparent de l'espace public et assurent l'ordre public : ce sont eux qui vérifient les identités des conducteurs et des piétons, y compris lorsque ce sont des policiers.

Les comités établissent des listes de mafieux, de gens ayant trempé dans les divers trafics, de membres du parti de Ben Ali, de mouchards, de policiers corrompus.

- Un poids réel parfois limité

A El Mourouj, beaucoup de discussions y ont lieu dans la deuxième quinzaine de janvier, mais il n'y a pas eu de suivi. *« Concrètement le comité ne décide de rien. » On n'a fait qu'une seule activité la semaine dernière, trois jours culturels : théâtre, musique, projection de films. Pratiquement c'est rien.*

De nombreux islamistes sont venus et ont dit : maintenant on va faire un autre comité et des élections. Ils étaient 150 et nous une trentaine".

- Une influence qui reste locale

L'influence de ces comités dépasse difficilement la localité où ils ont été constitués. Leur rôle dans la mise en place de nouvelles délégations (sous-préfectures) se limite au mieux, soit à proposer un de leurs membres dans la composition de celles-ci, soit à refuser ceux ayant été membres du RCD. (Houki Chaker 2011)

- Un centrage sur des préoccupations de court terme

Ahlem Belhadj (mars 2011) : *"Les discussions du conseil local auquel je participe concernent surtout des questions immédiates : les responsables à éliminer, les actions à faire, l'auto-organisation locale. Et il n'y a pas de discussions sur ce qui apparaît comme étant trop abstrait : la Constitution, la vie politique..."*

Ce qui intéresse et motive les gens, c'est ce qu'ils peuvent réaliser. Pour le moment on n'arrive pas à passer de là, à la question de coordination des conseils."

Les débats et les initiatives stratégiques se déroulent ailleurs, du côté des notables de l'ancien régime et des organisations nationales (UGTT, partis, associations).

Voir les textes 3 et 5 de ce dossier

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41783>

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41781>

Annexe : Extraits de documents sur l'auto-organisation territoriale locale

Sauf indication contraire, l'essentiel des éléments qui y figurent ont été recueillis entre la mi-mars et

la mi-avril 2011 par des militant-e-s venu-e-s de France.

Le soulèvement du bassin minier (2008)

Ce mouvement est lancé le 6 janvier, de façon largement spontanée, par de jeunes diplômés chômeurs. Ceux-ci sont révoltés par le trucage des résultats au concours de recrutement à la compagnie des phosphates de Gafsa. Ils accusent la direction corrompue de l'Union régionale de l'UGTT d'être impliquée dans cette affaire.

Pendant près de six mois, sit-ins, grèves de la faim, blocage du transport du phosphate, occupation de locaux, et manifestations se succèdent. La répression est féroce causant au total trois morts et des centaines de blessés. Des centaines de protestataires sont arrêtés et pour certains torturés, 38 d'entre eux écopent de lourdes peines de prison.

« Ce mouvement a eu, dès son début, un caractère populaire large, ce qui l'a transformé en un soulèvement populaire proprement dit, et ce malgré son aspect régional plus ou moins circonscrit. Toutes les catégories populaires y ont adhéré : ouvriers, chômeurs, fonctionnaires, commerçants, artisans, élèves, etc. Ceux qui y participent appartiennent à différentes générations, il y a des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes âgées. Les femmes, même celles au foyer, ont pris part à la protestation et ont souvent joué un rôle d'avant-garde ». (Ammar Amroussia 12 janvier 2008)

L'Union des diplômés chômeurs (UDC), une association active depuis 2006 mais non reconnue par les autorités, joue au départ un rôle déterminant dans l'organisation du soulèvement. Du côté des organisations politiques, les militant-e-s du PCOT sont les plus impliqués.

Le soulèvement est particulièrement vigoureux à Redeyef, où des militants locaux de l'UGTT sont en conflit ouvert avec leur Union régionale et soutiennent immédiatement les jeunes chômeurs. Ils participent efficacement, en coopération avec l'UDC, au développement du mouvement.

Dès le 6 janvier, ce groupe de syndicalistes de Redeyef met en place un « comité de négociation ». Celui-ci sert d'intermédiaire dans les premières négociations entre les diplômés chômeurs et le représentant local de l'Etat. Se fixant également pour tâche de formaliser et légitimer les différentes revendications, le comité de négociation est rapidement rejoint par divers militants syndicalistes, associatifs et politiques.

Au niveau national, un Comité national de soutien est mis sur pied. Il est constitué notamment de militants de la gauche de l'UGTT, de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH), de l'association de femmes ATFD, ainsi que d'avocats.

(Sources : Amroussia Ammar mai 2008 / Allal Amin 2008 / Allal Amin et Bennafla Karine 2011 / Chouikha Larbi et Gobe Eric 2009 et 2015)

Le « mouvement du bassin minier », ou « soulèvement de Redeyef » sera souvent présenté par la suite comme « la révolution avortée » ou « les prémices de décembre 2010 ».

Sidi Bouzid (décembre 2010)

Suite à l'immolation du jeune vendeur à la sauvette Bouazizi, le 17 décembre, des émeutes (généralement nocturnes) éclatent dans les quartiers populaires de Sidi Bouzid.

Des réseaux informels de jeunes organisent les affrontements avec la police. Ils sont structurés dans chaque quartier en fonction des liens amicaux, familiaux ou de voisinage.

La coordination entre les différents quartiers se fait dans les cafés de la ville où se retrouvent les jeunes, et où ils décident, l'après-midi pour le soir, quels quartiers ouvriront les hostilités et avec quels moyens (insultes, incendie de pneus, jets de pierre, cocktails Molotov, etc.).

Des cadres locaux de l'UGTT et des militants de diverses organisations se retrouvent parallèlement

dans un comité et initient discrètement des manifestations en journée.

Celles-ci sont encadrées, de près ou de loin, par des membres des sections locales de l'UGTT, principalement issus du corps enseignant (primaire et secondaire). Ceux-ci sont souvent d'inspiration marxiste, nassérienne ou baasiste.

Le 18 décembre est créé, à l'initiative de militants syndicaux locaux, un comité spécial chargé du suivi de l'affaire Bouazizi. Son action est d'abord centrée sur les aspects économiques et sociaux qu'elle révèle. Le rôle de ce comité est, selon ses fondateurs, « le suivi des événements et l'appel des autorités à dialoguer avec les forces de la société civile afin de trouver des solutions aux problèmes sociaux de la ville ».

(Source principale : Choukri Hmed 2012)

Autres localités de la région de Sidi Bouzid (décembre 2010)

« Fin 2010, en effet, à la suite de l'escalade de la répression au fur et à mesure de la radicalisation des manifestations et des affrontements à Sidi Bouzid, c'est le réseau des sections locales de l'UGTT dans le gouvernorat de Sidi Bouzid qui prend l'initiative d'ouvrir de nouveaux fronts, dans les villes environnantes (...). L'objectif est non seulement d'éviter un bain de sang mais également de ne pas répéter les « erreurs de 2008 » (soulèvement du bassin minier), autrement dit l'encerclement et le confinement géographiques du mouvement par les forces de l'ordre ».

Choukri Hmed (2012)

Un militant de Menzel Bouzaïane explique : *« Quelques jours après le 17 décembre, on recevait tous les jours de la part des camarades affolés de Sidi Bouzid des appels téléphoniques et ils nous disaient "Faites quelque chose chez vous, commencez à bouger, parce que sinon ici, on va tous y passer". On s'est organisés avec des gens du syndicat, ceux qui avaient l'habitude de manifester ou de protester sous Ben Ali, et on a commencé à rameuter des gens dans les quartiers de Menzel Bouzaïane, surtout des jeunes qu'on connaissait par les manifestations qu'on avait organisées les années auparavant.*

On est tombés d'accord sur le fait que pour faire venir la police, détourner l'attention de Sidi Bouzid, il fallait attaquer. Alors des jeunes nous ont dit qu'ils nous suivraient si on arrivait aussi à les couvrir pour attaquer le poste de la garde nationale. Et c'est ce qui a été fait le 24 décembre, on a fait une très grosse manifestation dans l'avenue principale et le poste a été attaqué et brûlé. Ça a coûté la vie à deux jeunes, qui se sont fait tirer dessus. » (Choukri Hmed 2012)

Menzel Bouzaïane

Après le 14 janvier, deux sit-in se mettent en place à Menzel Bouzaïane : un des jeunes, et un des travailleurs municipaux en grève.

Le comité de protection de la révolution est un cartel de 13 organisations : UDC, UGET, LGO, PCOT, Patriotes démocrates, nationalistes arabes nassériens, baathistes, avocats, etc.

Siliana

"Déclaration constitutive d'un Conseil Local pour protéger la révolution et gérer les affaires, et d'un Conseil Régional pour protéger la révolution et gérer les affaires (16 janvier)

Nous appelons à continuer la lutte et la mobilisation pour s'opposer aux manœuvres qui visent la récupération de notre intifadha et l'instrumentalisation du sang de nos martyres.

Nous rejetons l'installation de Mebazaa (.....) et la décision de confier à Ghannouchi (....) la mission de la formation d'un gouvernement provisoire se basant sur une Constitution illégale et un Parlement non représentatif.

Nous considérons toute unité avec les assassins et les corrompus, un coup scandaleux contre la révolution et une tentative misérable que notre peuple va abattre. Nous appelons également les forces vives à prendre la place qui est la leur, au sein des masses et à assumer leurs responsabilités historiques, politiques, et morales.

Et, suite au vide administratif dans la wilaya de Siliana, en raison de la fuite de la plupart des fonctionnaires régionaux et locaux corrompus, affiliés au parti RCD, face aux demandes populaires à rendre des comptes judiciaires,

Nous déclarons une élection publique :

1. d' un conseil local pour la protection de la révolution et la gestion des affaires (de la ville)
 2. d'un conseil régional pour la protection de la révolution et la gestion des affaires (de la région)
- Pour la gestion des affaires de la ville et la wilaya dans le cadre local et régional et la coordination sur le plan national jusqu'à la rédaction d'une nouvelle constitution garantissant les droits de toutes les sensibilités nationales et l'élection d'un nouveau Parlement représentatif et populaire. La détermination des tâches et des plans sera confiée aux membres des conseils élus en consultation avec la base.

Vive les luttes de notre peuple sur le chemin de la liberté et de la dignité".

Sidi Bou Ali

Le 14 janvier, le président de la municipalité de Sidi Bou Ali est viré par la population. C'est à ce moment-là qu'est créé le Conseil local qui « regroupe tout le monde sauf les RCD ».

Le conseil met en place six comités : un comité administratif, un comité de vigilance, un comité jeune, un comité de chômeurs...

Chaque comité est représenté par deux membres dans un Conseil de ville sous l'autorité duquel fonctionne désormais l'administration locale.

Fin février, un autre gouverneur local est nommé, par le Gouvernement, pour la municipalité de Sidi Bou Ali (après un mois et demi de vacance). Il est également viré par la population.

Le 27 février, les membres du Conseil de ville a organisé une marche pour appeler la population au conseil local et aller au poste de police pour virer les policiers corrompus.

Par la suite, un troisième gouverneur local est nommé par le Gouvernement et accepté par le Conseil.

Déclaration constitutive du conseil local provisoire pour gérer les affaires de la ville de Sidi Bou Ali

« Suite à la décision de confier à Mohamed Ghannouchi, la mission de former un nouveau gouvernement chargé d'organiser les nouvelles élections présidentielles dans le pays, après le vide administratif et de gestion dans les villes de Sidi Bou Ali, région de Sousse, nous, citoyens de la ville de Sidi Bou Ali rassemblés à la »Place du Peuple" en ville déclarons :

- *Nous rejetons cette décision qui se base sur une constitution antidémocratique et impopulaire, et qui ne garantit pas les droits de toutes les sensibilités nationales dans le pays.*
- *Nous refusons la domination du parti au pouvoir et à sa continuation à contrôler la vie politique dans le pays, à travers ses symboles et ses valets dans le gouvernement,*
- *Nous élisons, d'une façon publique, un conseil local temporaire pour qu'il gère les affaires de la cité et de travailler dans le cadre de la coordination régionale et nationale pour retrouver le fonctionnement normal de la vie civile, économique, culturelle et politique dans le pays jusqu'à ce qu'une nouvelle constitution d'une société démocratique et populaire ouvrira la voie à des élections pour assurer la dévolution pacifique du pouvoir et sans aucun monopole. Et veille à ce qu'il représente l'ensemble des parties nationales.*

Les fonctions de ce Conseil sont :

- *La formation de comités de sécurité pour protéger les quartiers,.*

- Aider à reprendre la vie économique quotidienne et à assurer les nécessités de la vie quotidienne des citoyens,
- Assurer la réouverture des institutions civiles (banques, hôpitaux, municipalités, écoles, instituts,...)
- Assurer la propreté de la ville
- Coordonner avec les conseils locaux et régionaux formés.
- Communiquer et assurer la liaison avec l'armée nationale tant qu'elle est la seule institution qui veille, aujourd'hui, sur le pays.

Nous décidons de nous répartir sur les comités suivants :

- comité de la propagande et des médias
- comité de la communication avec l'Armée nationale
- comité de la protection des quartiers
- comité de la propreté de la ville,
- comité du logistique
- comité de sensibilisation, d'orientation et de culture".

Redeyef

« Suite au renversement de la municipalité, plusieurs assemblées rassemblant des centaines d'habitant-e-s ont eu lieu et ont désigné au consensus un conseil provisoire de 9 personnes à partir d'une liste initiale de 20 noms, établie par l'Union locale UGTT. » Quatre sous-groupes sont constitués : un pour l'information, un pour la politique, un pour le social et un pour la sécurité. Ils ont organisé la surveillance, la protection des lieux publics et ils étaient prêts à intervenir jusqu'à maintenant."

« Aujourd'hui, les membres se voient chaque jour, et le comité se réunit si nécessaire. »

« Nous n'avons pas organisé de nouvelles assemblées comme celle de fondation du comité. Mais les gens restent mobilisés".

(Union syndicale Solidaires mars 2011)

Thala

A Thala, la police a disparu après le 14 janvier, et dans un premier temps, ce sont les jeunes insurgés, ayant mis le feu au commissariat, qui ont maintenu l'ordre dans la ville.

En avril, la police n'était toujours pas revenue, mais la garde nationale (gendarmerie) a installé un poste à l'entrée de la ville, et les jeunes n'assurent plus eux-mêmes la sécurité.

Un Conseil de sauvegarde de la révolution composé de représentants des différents quartiers remplace l'ancienne municipalité. Il a pris en main l'administration locale et fait le lien avec l'État.

Kasserine

"Le conseil de sauvegarde de la révolution regroupe des gens qui ont participé à la révolution et qui se sont choisis ensemble. Nous sommes 21, nous nous réunissons au moins une fois par semaine et nous annonçons nos décisions à la population.

Le conseil de sauvegarde de la révolution de Kasserine ne fait pas encore d'assemblées avec les habitants".

Le Kef

Un sit-in est organisé par des indépendants, aucun parti n'a revendiqué sa création, mais des militants organisés dans des partis y participent. Des salariés municipaux en grève, participent également au sit-in.

Le comité pour la sauvegarde de la révolution « est paralysé, car il rassemble des partis politiques, pas la population ». « Des compétences sont écartées, car pas dans des partis ».

Hammam Lif et Bab Jdid

(Hammam Lif est situé dans la banlieue sud de Tunis, et Bab Jdid dans la médina de Tunis)

« Prendre le quartier » à la police est l'ambition première des jeunes. C'est chose faite après la nuit du 14 janvier. À Bab Jazira, le commissariat est fermé, à Hammam Lif, il est vidé de ses occupants et brûlé.

Les jeunes du quartier s'emparent de l'espace public et assurent l'ordre public : dès la nuit du 15 janvier, ce sont eux qui vérifient les identités des conducteurs et des piétons, y compris lorsque que ce sont des policiers.

Comme partout, des comités de sécurité se forment pour dissuader les pillards et les milices bènalistes. Ce sont eux et pas les militaires qui tiennent ces quartiers.

Les communiqués du gouvernement et de l'état-major de l'armée, diffusés à la télévision, ordonnant à tout le monde de rentrer chez soi et à respecter le couvre-feu ne sont pas suivis d'effets.

Les comités établissent des listes de mafieux, de gens ayant trempé dans les divers trafics, de membres du parti de Ben Ali, de mouchards, de policiers corrompus.

A Bab Jdid comme à Hammam Lif, les jeunes s'organisent pour le ramassage des poubelles. (Amin Allal 2011)

El Mourouj (8 km au sud de Tunis)

Le comité local de protection de la révolution se réunit dans l'ancien local du RCD. Il se compose de représentants de divers partis, de syndicalistes et de quelques indépendants. Au total une trentaine de personnes.

Beaucoup de discussions y ont lieu dans la deuxième quinzaine de janvier, mais il n'y a pas eu de suivi. « Concrètement le comité ne décide de rien. » On n'a fait qu'une seule activité la semaine dernière, trois jours culturels : théâtre, musique, projection de films. Pratiquement c'est rien. De nombreux islamistes sont venus et ont dit : maintenant on va faire un autre comité et des élections. Ils étaient 150 et nous une trentaine".

Ben Arous (banlieue industrielle du sud de Tunis)

Le comité de protection de la révolution de Ben Arous se réunit au local de l'UGTT.

Un autre comité s'est ensuite créé regroupant 300 personnes se reconnaissant dans différents courants islamistes.

P.-S.

Ce texte fait partie d'un dossier composé de sept textes.

1. Introduction et définitions

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41785>

2. Auto-organisation au niveau local en 2011

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41784>

3. Le niveau national en 2011

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41783>

4. Le niveau niveau régional en 2011

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41782>

5. Articulation entre Etat, organisations et structures auto-organisées

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41781>

6. Que sont les mobilisations et l'auto-organisation devenues ?

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41780>

7. Bibliographie

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41779>

De nombreux autres documents sur la Tunisie sont disponibles sur le site associatif ESSF aux adresses suivantes :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique130>

A gauche <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1029>

Syndicalisme <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1337>

Femmes <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique985>

Histoire <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>

Economie <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1026>

Islamisme <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1088>